

CLUB DES LOISIRS DES AINES

LE LOCLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 3 MARS 2026 AU CASINO

ORDRE DU JOUR

1. Souhaits de bienvenue
2. Lecture du procès-verbal de l'AG du 11 mars 2025
3. Rapport du Président
4. Rapports :
 - a) du caissier
 - b) des vérificateurs de comptes
5. Elections; démissions
 - a) des membres du comité
 - b) des vérificateurs de comptes
6. Cotisations 2027
7. Divers

1. SOUHAITS DE BIENVENUE

Le président ouvre la séance à 14h45 en présence de 133 membres et leur souhaite la bienvenue.

Anne-Marie Pauli demande le rajout d'un point à l'ordre du jour après le point 5 : Proposition de la nomination d'un Président d'honneur, ce qui est accepté.

2. LECTURE DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MARS 2025

Comme de coutume, Anne-Marie Pauli ne lit que les titres du PV de l'AG du 11 mars 2025. Aucun membre ne demande la lecture de tout ou partie de ce PV. Il est accepté par l'assemblée avec remerciements à son auteur.

3. RAPPORT DU PRESIDENT

Francis Kneuss préside sa 16^{ème} et dernière assemblée générale. Il constate avec une grande satisfaction que les activités sont suivies par 130 à 150 personnes. Autre sujet de reconnaissance : la venue des couples Grezet et Senn pour l'organisation des repas du dernier lundi du mois à la Résidence. Ils succèdent à Henri et Françoise Baumann que nous avons eu l'occasion de remercier pour leur exceptionnel engagement dans cette prestation depuis plus de 20 ans.

Il prend congé avec une immense gratitude des membres du comité et des bénévoles.

C'est avec émotion qu'il quitte cette présidence mais heureux d'avoir trouvé après d'âpres recherches un remplaçant en la personne de Pascal Capt dont il recommande l'élection.

Francis Kneuss conserve la présidence du Conseil loclois pour le 3^{ème} et 4^{ème} âge.

Il continuera à fréquenter nos rencontres en tant que membre dans la mesure où son état de santé le permettra. Il termine son rapport, annexé au présent procès-verbal, en remerciant l'assemblée de son attention.

4. RAPPORTS

a) de la caissière

Françoise Renaud communique les résultats de l'exercice :

Recettes	Fr. 23'881.15
Dépenses	Fr. 27'935.30
Déficit de l'exercice	Fr. 4'054.15
Capital au 31.12.2025	Fr. 1'291.64

Elle précise que la subvention communale pour 2025 n'a été reçue que le 19 février 2026, ce qui explique partiellement la perte de l'exercice 2025 et ramène celle-ci de Fr. 4'054.15 à Fr. 1'554.15.

A fin décembre 2025, le Club des loisirs comptait 286 membres.

b) des vérificateurs de comptes

Les comptes 2025 ont été vérifiés en date du 22 janvier 2026 par MM. Philippe Bovay (en remplacement de Mme Josiane Ruhier, opérée) et Henri Baumann. Ce dernier lit le rapport de vérification qui donne décharge à la caissière, avec remerciements.

Pas de questions au sujet de ces 2 rapports qui sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée et annexés au présent procès-verbal.

5. ELECTIONS, DEMISSIONS

Comme déjà dit, Francis Kneuss, désirant se retirer de son poste, a trouvé un remplaçant pour la présidence en la personne de Pascal Capt. Aucune autre démission n'a été enregistrée.

a) Election du comité

Les membres actuels sont, par ordre alphabétique :

Pascal Capt, président
Christine et Frédy Matthey, co-responsables du programme et de la technique
Anne-Marie et Bernard Pauli, secrétaire aux verbaux, co-responsables du match aux cartes, du programme et de la technique
Katty et Jacques-Alain Perrin, responsables du match au loto
Françoise Renaud, caissière
Helen Talbot, correspondance

L'assemblée accepte à l'unanimité la nomination du nouveau président. M. Kneuss remercie ces membres ainsi que tous les bénévoles.

b) des vérificateurs de comptes

Merci aux vérificateurs pour leur travail. Mme Ruhier est d'accord de fonctionner l'année prochaine et M. Rolf Graber a également accepté de remplir cette fonction.

L'assemblée accepte à l'unanimité ces propositions.

Le président propose d'inverser les points 6 et 7 et de juste parler des cotisations 2027 avant le nouveau point demandé.

6. COTISATIONS 2027

Comme décidé et accepté l'année dernière, les cotisations 2027 seront augmentées à Fr. 30.--.

7. PROPOSITION DE LA NOMINATION D'UN PRESIDENT D'HONNEUR

Pascal Capt prend la parole pour nous informer qu'il a été contacté par Francis Kneuss il y a 6 mois alors qu'il était encore en activité. Maintenant retraité, il se réjouit d'assumer cette fonction. Il propose que tous les membres du comité montent sur scène pour prendre congé de M. Kneuss.

Il donne la parole à Frédy Matthey qui fait lecture d'un joli texte. Il dit avoir fait connaissance de Francis sur un vélo puis, après avoir accepté de faire partie du Club des loisirs, il a pu apprécier sa gentillesse,

sa diplomatie et son humour très raffiné, mais aussi sa façon de diriger son équipe tout en douceur, sachant parfaitement gérer chaque situation et se reposer sur son équipe à qui il savait faire confiance. Il termine en disant que Francis va nous manquer, qu'on espère le rencontrer encore très souvent et que nous lui adressons un immense merci du fond du cœur. Son texte est annexé au présent procès-verbal.

Françoise Renaud remet alors à Francis un diplôme de Président d'honneur, amplement mérité pour tout le travail fourni durant ces 16 années de présidence, puis c'est à Anne-Marie Pauli d'offrir à Francis le cadeau choisi par le comité, en l'occurrence un bon pour une escapade au Domaine des cabanes des grands reflets, sur le territoire de Belfort. Vifs remerciements de Francis. C'est pour tout le monde un immense moment d'émotion.

8. DIVERS

La parole n'étant pas demandée, le président clôt l'assemblée après 23 minutes et accueille M. François Aubert qui nous présentera cet après-midi un «Captivant voyage en Namibie». La projection sera suivie, comme d'habitude, du thé avec taillaule au Cercle de l'Union.

La Chaux-de-Fonds, le 10 mars 2026 / AMP